

Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 8 septembre 2009 à 19h30, au bureau municipal au 25, rue Des Loisirs.

Sont présents :
Colette Gagnon, conseillère,
Denis Giguère, conseiller,
Michel Ducharme, conseiller,
Dominique Poulin, conseiller,

Tous formant le quorum sous la présidence du maire Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance est ouverte à 19h30.

Mot du maire

Monsieur St-Pierre souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle et rappelle que les dates pour déposer les mises en candidatures débutent le 18 septembre prochain et se terminent le 2 octobre 2009 à 16h30.

2009-117

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 8 septembre 2009 soit adopté, et que l'item varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-118

Adoption des minutes de la réunion du 3 août 2009

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que les minutes de la réunion du conseil du 3 août 2009 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-119

Implantation de boîtes postales – Rang 10

Proposé par Monsieur Denis Giguère, conseiller

Que le dossier présenté par Poste Canada concernant l'emplacement prévu pour l'installation prochaine de boites postales communautaires

dans le 10^e Rang de la Municipalité de Saint-Albert soit approuvé par le conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-120

Dossier Les conteneurs M.L. – Saint-Albert

Madame Manon Perreault et Monsieur Michel Lefebvre ont reçus une lettre de la Commission de protection du Territoire Agricole du Québec les informant qu'en vertu de l'article 26 de la loi, il est interdit en zone agricole, d'utiliser un lot à des fins autres que l'agriculture, sans autorisation.

M. Lefebvre exploite une activité commerciale de transbordement de déchets de construction au 2449, Rang 7, activité qui est non permise en vertu du règlement de zonage de la municipalité.

M. Lefebvre demande une lettre d'appui de la municipalité afin de compléter son dossier pour la commission.

Il est Proposé par Monsieur Dominique Poulin

Que la municipalité de Saint-Albert accorde un délai de 24 mois à M. Lefebvre pour relocaliser son entreprise commerciale ailleurs que sur la propriété du 2449, rang 7.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-121

Demande financière de 15 000\$ au ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales

Considérant que : la municipalité de Saint-Albert veut se doter d'une politique familiale;

Considérant : qu'en adoptant une politique familiale, la municipalité de Saint-Albert veut améliorer la qualité de vie des familles et des aînés;

Considérant : l'importance que la municipalité de Saint-Albert accorde à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles et les aînés pourront s'épanouir;

Considérant : la volonté d'optimiser la démarche reliée à l'élaboration de la politique familiale, la municipalité de Saint-Albert désire collaborer au regroupement des municipalités de la MRC d'Arthabaska. La Municipalité de Saint-Albert demande au ministère de la Famille et des

Aînés une bonification de 500\$ parce qu'elle est regroupée avec les municipalités de la MRC d'Arthabaska.

Il est proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Albert dépose une demande d'aide financière de 15 000\$ au ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Il est résolu de mandater Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire trésorière, pour signer le protocole d'entente relatif à la demande du programme de soutien aux politiques familiales pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé.

2009-122

Gestion CDEBF – Politique familiale

La municipalité de Saint-Albert s'engage à poursuivre et à terminer la Politique familiale et de la déposer auprès du ministère de la Famille et des Aînés sans quoi la municipalité s'engage à rembourser la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDEBF (CLD) de toutes sommes encourues par la CDEBF (CLD) pour la municipalité jusqu'à concurrence de l'aide financière de 12 500\$ reçue du ministère de la Famille et des Aînés.

La CDEBF (CLD) s'Engage à fournir une ressource pour l'élaboration de la Politique familiale, de superviser et de soutenir celle-ci dans le but d'offrir à la municipalité un résultat maximal tel qu'il est décrit dans le protocole d'entente signé entre la municipalité de Saint-Albert et la CDEBF (CLD).

Il est proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère, que la municipalité de Saint-Albert donne en gestion à la Corporation de développement économique des Bois-Francs la somme de 12 500\$ reçue du ministère de la Famille et des Aînés, pour assurer la mise en commun des ressources humaines et financière dans le but d'élaborer une politique familiale.

Il est résolu de mandater Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière pour signer tout document relatif à la gestion financière du programme de soutien aux politiques familiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-123

Prêt de locaux – Place aux jeunes Arthabaska

Place aux jeunes Arthabaska organise une activité afin de retenir et maintenir dans notre région des professionnels âgés de 18 à 35 ans, afin

de mieux faire connaître notre municipalité, Place aux jeunes d'Arthabaska demande le prêt de la salle du Pavillon du Général Maurice Baril pour cette activité.

Il est proposé par Monsieur Dominique Poulin

D'acquiescer à cette demande.

2009-124 Arpenteur Daniel Collin – Rang 6 Petit

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Afin de déterminer exactement l'emprise du 6^e Rang Petit à la hauteur du lot 697-P, mandat est donné à l'arpenteur Daniel Collin de faire l'expertise de l'assiette du chemin pour nos besoins.

2009-125 Trappeur de castor

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que mandat soit donné à Monsieur Pascal Boisjoli pour la prise de castor lorsqu'un problème nous est soumis à la municipalité. La municipalité paiera 35\$ pour chaque castor capturé.

2009-126 Compte du mois

Sur proposition de Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre chèques #1395 à 1459

Adopté

Je certifie, sous mon serment d'office, que la municipalité de Saint-Albert a les fonds nécessaires pour effectuer le paiement des comptes ci haut mentionnés.

2009-127 Levée de la séance du 8 septembre 2009

Proposé par Dominique Poulin, conseiller

Que la séance ordinaire du 8 septembre 2009 soit levée à 20h25.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,

Directrice générale/secrétaire trés.

